Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1985)
Heft: 786

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CANTON DE BERNE

Les éclats de la bombe Hafner

Le document envoyé par Rudolf Hafner aux deux cents députés bernois était réellement une bombe d'assez gros calibre. DP (742) avait supposé qu'elle «pourrait être aussi une bombe à retardement». A moins de huit mois des prochaines élections cantonales, tel semble bien être le cas.
Sans connaître encore les conclusions de la commission d'enquête présidée par la députée Felber, le Grand conseil a renvoyé à la session de novembre l'examen des comptes de l'Etat pour 1984. Ceux de 1983 avaient été adoptés sous réserve l'année dernière. Quelles rectifications seront nécessaires pour rétablir la situation? Le fait est que le rapport vient d'être rendu public. Il constate que, dans la plupart des cas, les contestations de Rudolf Hafner sont justifiées.
Se trouvera-t-il une majorité «godillot» pour poursuivre l'élimination de tout ce qui n'est pas conforme à la volonté d'un gouvernement habitué — selon une dépêche AP publiée par la FAN *(31 août) — à considérer qu'une décision rapide et politiquement sensée est parfois préférable à un examen minutieux de tous les éléments juridiques «parfois relativement compliqués»?*
A noter que l'enquête de la commission Felber a porté sur deux départements seulement: ceux connus du réviseur Hafner. Que donnerait une telle enquête sur l'ensemble des départements, et sur les grandes régies autonomes de l'Etat de Berne?
On se souvient des premières réactions à l'acte courageux de Hafner: poursuites judiciaires et mise en circulation de bruits sur le comportement bizarre de cet individu refusant de se taire lorsque les intérêts de l'Etat l'imposent.

Le cas bernois est-il unique en Suisse? Les députés membres de commissions de gestion ou de vérification des comptes auraient tout intérêt à se montrer très attentifs lors de la préparation des budgets futurs et de l'examen des comptes à venir de leur canton.

EN BREF

Un groupe de gauche, débordant d'initiatives, a acheté il y a cinquante ans un terrain au bord du lac de Hallwil pour y établir une plage destinée aux ouvriers. Il s'agissait d'éviter que des villas occupent toutes les rives de ce lac. Les débuts ont été difficiles. Depuis, la fréquentation s'est élargie. Des représentants des classes moyennes s'y rendent également. Le but est resté, mais une fondation a repris la propriété à l'Association fondatrice afin de garantir la pérennité de l'œuvre.

* * *

La *Schweizerische Handelszeitung* (15 août) a publié un tableau sur les finances des dix grandes caisses-maladie de Suisse. La principale, l'Helvetia, compte 1 320 000 membres; la deuxième, la Chrétienne sociale, est proche du million de membres; les autres comptent de 511 000 (Grütli) à 107 000 membres (Oekk Bâle). Au neuvième rang, une romande, la Société vaudoise et romande de secours mutuels (186 000 membres).

PUBLICITÉ

Patrons sans frontières

Le test de l'été: un tel titre vous prépare-t-il à lire les méfaits des multinationales et du capitalisme apatride, ou vous fait-il penser à Médecins sans frontières et autres Ingénieurs sans frontières? Dans le deuxième cas, vous êtes résolument moderne et vous avez gagné.
Le magazine économique américain *Forbes* est intéressant à divers titres, à commencer par le sien: le nom, en toute simplicité, de la famille qui le possède et le dirige depuis 1917. Cela ne nuit nullement à sa qualité rédactionnelle mais explique les trois pages où MSF Sr et Jr, respectivement, livrent sans grande pudeur ni préoccupation littéraire ce que leur inspirent les petits et grands événements du mois écoulé.

Le numéro de juillet comportait une publicité frappante. Dans une mise en page spectaculaire, le PDG de Pepsi-Cola s'adresse aux lecteurs (généralement actionnaires ou dirigeants d'entreprises) et leur fait la proposition suivante: «Envoyez vos cadres à la retraite travailler dur, sans être payés, à une place délicate.» C'est une annonce de *International Executive Service Corps*, une organisation sans but lucratif qui envoie des dirigeants d'entreprise volontaires dans le tiers monde. Avec des arguments que certains tiers-mondistes ne répugnent plus à utiliser, mais qui ont autrement de poids ici: «Notre principal objectif est d'aider les pays en voie de développement à réussir dans les affaires. Mais ce n'est pas tout. Ces pays absorbent 40% des exportations américaines. Notre action aide ainsi également à créer des emplois et des revenus aux Etats-Unis.» La device de IESC: «It's more than doing good. It's doing good business.»

A rapprocher de cette annonce parue sur une page du magazine économique français *L'Expansion* (25.1.85): «Fiers d'être chef d'entreprise», appelant à soutenir par des dons la *Fondation des entreprises pour le développement*. Plus traditionnellement, celle-ci réalise des programmes d'aménagement dans le tiers monde, au même titre que les œuvres d'entraide. Mais il existe déjà en France des associations de patrons à la retraite qui proposent leurs services aux entreprises débutantes.